

# En cas d'attentat les Tchèques pourront utiliser leurs armes

écrit par Republica Islamaya Francarabia | 1 juillet 2017

La décision risque de déplaire fortement à l'Union européenne, dont le parlement a fait voter en mars une directive renforçant la réglementation sur la détention légale des armes à feu.

Aux armes, citoyens tchèques ? Les députés de la République tchèque ont approuvé mercredi un amendement constitutionnel autorisant les détenteurs légaux d'armes à feu à en faire usage pour défendre la sécurité du pays, par exemple en cas d'attaque terroriste.

Soumis par un groupe de députés de la majorité et de l'opposition, le projet a obtenu le soutien de 139 des 168 élus présents. «Cet amendement (...) va intégrer les citoyens dans un cadre plus large des efforts visant à assurer la sécurité de la République tchèque», s'est félicité le ministre de l'Intérieur, Milan Chovanec. Pour entrer définitivement en vigueur, le texte doit encore être approuvé par le Sénat et entériné par le président Milos Zeman.

Problème : ce texte va à l'encontre d'une récente directive européenne, mal accueillie à Prague, qui vise à renforcer le contrôle des armes à feu. «Ni personne, ni les institutions supranationales et intergouvernementales, n'ont le droit de dicter à un Etat souverain et démocratique comment assurer sa défense et sa sécurité», a affirmé une co-auteure du texte, Jana Cernochova, du parti d'opposition de droite ODS.

« Nous ne voulons pas désarmer nos citoyens »

Votée à la mi-mars par le Parlement européen, la directive renforce la réglementation sur la détention légale des armes à feu, interdisant notamment aux civils certaines armes semi-automatiques. La République tchèque s'était retrouvée au

côté des pays défavorables à un durcissement des règles, tandis que d'autres, comme le Luxembourg et la France, souhaitaient une législation plus restrictive.

«Nous ne voulons pas désarmer nos citoyens au moment où la situation en Europe empire en matière de sécurité», a affirmé le ministre de l'Intérieur tchèque mercredi devant les députés. «Montrez-moi une seule attaque terroriste en Europe perpétrée par une arme légalement détenue». Prague projette de déposer une plainte auprès de la Cour de Justice de l'UE contre ces nouvelles règles européennes.

La directive avait provoqué un tollé surtout parmi les chasseurs, les tireurs sportifs et les collectionneurs. Selon Milan Chovanec elle frapperait «pratiquement tous les 300 000 détenteurs légaux d'armes» en République tchèque, un pays qui compte un peu plus de 10 millions d'habitants.

<http://www.leparisien.fr/societe/en-cas-d-attentat-les-tcheques-pourront-utiliser-leurs-armes-a-feu-28-06-2017-7095672.php#xtor=AD-1481423553>